



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Notes sur la couverture médiatique audiovisuelle

5 au 11 août 2016

Ce rapport vise à déterminer dans quelle mesure et comment les médias agissent comme agent de pacification ou plutôt comme amplificateur des tensions, à travers l'identification des propos incendiaires proférés dans les médias. Il sert également à observer les foyers de tension qui se manifestent dans le pays et qui reçoivent une couverture médiatique.

A LA UNE

MOUVEMENT DE L'OPPOSITION : L'AFP PREVOIT UNE DESCENTE DANS LA RUE LE 19 AOUT

Le mouvement « Antso ho Fanavotam-Pirenena », traduit littéralement par « Appel pour le salut de la nation », dénonce l'échec du régime Rajaonarimampianina. Face à la paupérisation grandissante de la population, à la recrudescence de l'insécurité, au retard dans la mise en place de la Haute Cour de Justice, au laxisme dans la gestion des ressources naturelles et à l'accaparement des terres par les étrangers, les leaders de la formation avaient donné un ultimatum de 30 jours au Président de la République pour démissionner et remettre les rênes du pays aux mains du Président du Sénat, comme le veut la Constitution. Le délai a donc expiré le 10 août. Etant donné l'absence de réactions de la part du pouvoir en place, l'AFP déclare passer à la vitesse supérieure. A cet effet, la plateforme prévoit d'organiser une descente dans la rue, sur la place de l'Indépendance le 19 août prochain et ce, sans passer par la Préfecture de police. « Tous ceux qui ont respecté la procédure n'ont pas reçu d'autorisation. Nous n'allons donc pas perdre notre temps à demander l'aval des autorités. D'ailleurs, le pouvoir appartient au peuple » a bravé Faniry Razafimanantany, président de l'AFP. Il a appelé tous les citoyens à fédérer au mouvement. « Le peuple doit unir ses forces. Nous allons prouver que rien ne va plus dans ce pays. Nous sommes au fait des affres que subit la population dans les communes rurales de Soamahamanina, de Mandritsara et d'Amparafaravola. Nous allons défendre l'intérêt du pays. Cette terre est sacrée comme le sont aussi nos ancêtres, nous n'accepterons pas que les dirigeants la détruisent » a-t-il revendiqué.

La conférence de presse organisée par l'AFP a bénéficié d'une large couverture médiatique. VIVA TV rapporte l'avis de l'ancien ministre de la Sécurité intérieure de la Transition qui s'est dit prêt à rejoindre le mouvement et à ne pas reculer face aux risques de répression. « On a longtemps sollicité les ray aman-dreny, j'en suis un et me voilà » a déclaré Organès Rakotomihantarizaka. Dans la même lignée, KOLO TV a retransmis les avis favorables de quelques citoyens qui estiment qu'une « descente dans la rue est tout à fait légitime », au regard de la situation critique dans laquelle la population se trouve et surtout face à l'insensibilité des dirigeants. La station a donné un aperçu des problèmes sociaux vécus par les citoyens au quotidien notamment à travers l'enquête réalisée par l'agence capsule. Les résultats font notamment état de l'insatisfaction de la majeure partie de la population

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



concernant la gestion des litiges fonciers par les autorités à Madagascar. Afin de soutenir son point de vue sur la défaillance du régime actuel, elle a accordé la parole à Christine Razanamahasoa, députée élue dans le district d'Ambatofinandrahana, qui apparteint à l'Exécutif à un « gouvernement pompier, incapable de trouver des solutions pérennes aux problèmes ». **ANTSIVA** s'insurge également contre l'indifférence affichée par les dirigeants face aux appels aux dialogues, lancés tant par les formations politiques que les organisations de la société civile. Dans ce contexte, les recommandations émises par Max Fabien Andrianirina du VPMA (Vondron'ny mpanohatra manara-dalàna) et Félix Rabekijana, du KMF/CNOE ont été mises en avant pour interpeller les dirigeants sur la situation. Les deux personnalités appellent unanimement le Président de la République à faire preuve d'ouverture « avant que la situation n'empire ou que la population ne soit en colère ». Le membre de la société civile soutient d'ailleurs qu'il en va de l'ambition électorale de l'actuel Chef de l'Etat qui compte se présenter à sa propre succession en 2018. Il a donc tout intérêt à se montrer coopératif. La station a également sondé les avis de quelques citoyens qui ont déploré l'incompétence des dirigeants dans la recherche de solutions pour améliorer les conditions de vie de la population. Joignant leurs voix à celle de l'AFP, ils réclament de ce fait la démission du Président Rajaonarimampianina. **MATV** a essayé d'être plus objectif en relayant des avis contraires. D'une part, la chaîne a donné la parole à l'avocat Willy Razafinjatovo qui reconnaît que tenir une manifestation sans autorisation est répréhensible par la loi. Il estime cependant qu'elle s'avère « juste » si elle est organisée par le peuple, « le vrai détenteur du pouvoir ». D'autre part, la chaîne s'est enquis de l'opinion d'Anthelme Ramparany, député élu à Mananjary, qui se dit pessimiste quant à l'aboutissement d'une rencontre ou d'une convention politique. « Les conventions politiques passées n'ont pas eu les effets escomptés. Un accord politique n'a jamais été synonyme d'augmentation du Produit Intérieur Brut, mais plutôt de distribution de sièges. Nous venons à peine de sortir de cinq années de transition pénible. Nous n'avons plus de temps à perdre » a-t-il soutenu. Il estime plutôt que les citoyens devraient mobiliser davantage leur effort pour le développement du pays. Fidèles à leur ligne éditoriale, promouvant la stabilité du régime, **TVM** et **RNM** ont omis d'évoquer le sujet.

POLITIQUE

TROIS INSPECTEURS D'ETAT PASSENT EN CONSEIL DE DISCIPLINE

Trois inspecteurs généraux d'Etat ont été traduits devant le Conseil de discipline, le 8 août, après avoir révélé l'existence d'un détournement des deniers publics, plus précisément d'une somme de 400 millions d'Ariary par l'entourage de la Présidence. Ces agents de contrôle ont ainsi été accusés de ne pas avoir respecté l'obligation de réserve, en raison d'une fuite publiée dans quelques quotidiens de la capitale. Selon le rapport d'investigation élaboré par ces trois hauts fonctionnaires, ces fonds ont été puisés dans les caisses du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et du ministère auprès de la Présidence en charge des Projets présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Équipement et ce, afin de financer la réalisation



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



d'infrastructures dans plusieurs communes éloignées de l'île. Des documents et factures douteux ont été relevés lors des audits effectués. Toujours selon le rapport, Solonandrasana Olivier Mahafaly, ministre de l'Intérieur dans le temps avait émis l'ordre aux maires ayant reçu le financement de virer les montants dans le compte bancaire d'une personne proche du Président de la République. Par ailleurs, des confusions subsistent également dans l'attribution des marchés au niveau des communes, tel que l'avait souligné le rapport établi par les trois inspecteurs d'Etat. Ces derniers ont majoritairement été acquis par une conseillère auprès de la Présidence, Claudine Razaimamonjy. Le Directeur général de l'Inspection Générale de l'Etat par intérim a proposé à ce que les trois inspecteurs soient envoyés « en retraite d'office » mais le conseil de discipline a plutôt tranché pour une mutation à une autre fonction, par voie de mutation d'office. La décision finale appartient néanmoins au Président de la République.

*De l'opinion de **KOLO TV**, ce conseil de discipline apparaît comme une demande d'explication. En effet, des noms de proches collaborateurs du Président de la République ont été cités dans des affaires de détournement de deniers publics suite aux investigations menées dans la région Haute-Matsiatra. La chaîne a défendu les trois inspecteurs généraux d'Etat et estime à cet effet qu'ils ont été « injustement sanctionnés » alors qu'ils n'ont fait que leur travail. **VIVA TV** partage le même point de vue. « Ce sont plutôt les personnalités suspectées et incriminées suite à ces investigations qui devraient plutôt s'inquiéter et non ces honnêtes fonctionnaires » a-t-elle défendu. La station regrette que tous ceux qui accablent les proches du Président de la République finissent toujours par en payer les frais. « Pourquoi d'ailleurs l'Etat s'implique-t-il autant dans cette affaire ? » se demande-t-elle, tout en s'interrogeant sur le fait que la séance ait été présidée par le Secrétaire général de la Présidence de la République et non par le DG de l'IGE. A ce propos justement, **ANTSIVA** et **FREE FM** ont retransmis la frustration des avocats de la défense, Willy Razafinjato et Jean Jacques Andriambololona : « conformément à la loi, la traduction de ces inspecteurs généraux de l'Etat en conseil de discipline aurait dû se faire à Antaninarenina dans les locaux de l'institution et non au palais présidentiel d'Iavoloha ». Ils soutiennent unanimement que ce conseil discipline est une « mesure déplacée » dans la mesure où leurs clients n'ont fait que remplir leur fonction. L'article 28 de l'ordonnance 92-005 HAE du 7 juillet 1992 portant statut spécial du corps des inspecteurs d'Etat stipule d'ailleurs que ces « fonctionnaires de haute hiérarchie ne peuvent être sanctionnés ». Willy Razafinjato s'interroge particulièrement sur le sort des deniers publics détournés. « Qu'est-il advenu de la somme d'argent qui a été détournée ? Nous encourageons le peuple malgache à s'interroger là-dessus. Les investigations relatives à cette affaire doivent aboutir » a-t-il interpellé.*

ECONOMIE ET SOCIETE

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:



Ce projet est financé par l'Union européenne



INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



AFFAIRE ALAIN RAMAROSON : LE POLITICIEN DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE ENQUETE DE FOND

Incriminé pour faux et usage de faux dans le cadre d'un conflit d'héritage, le président du parti Masters, Alain Ramaroson, est en détention depuis le 3 août. Deux jours après son arrestation, il a formulé une demande de liberté provisoire. Le politicien devait comparaître devant le doyen des juges pour enquête au fond, le 8 août, pour que sa requête soit notamment recevable, mais au final, il ne s'y est pas présenté. Le procès a été ajourné. Pour rappel, la plainte a été déposée par les héritiers de ses demi-frères qui l'accusent d'avoir produit plusieurs faux documents afin de pouvoir entreprendre des opérations immobilières sur les héritages familiaux dont une lettre de procuration. La partie défenderesse a présenté un testament le désignant comme unique héritier légal, une pièce qui a été exhibée par le Procureur général de la Cour d'appel lors d'une intervention médiatique. La partie plaignante a ensuite décidé de réagir afin d'interpeller le PGCA sur le respect de la procédure et l'influence du cours du jugement mais surtout pour soutenir l'absence de volonté politique dans cette affaire, le politicien se positionnant comme un fervent opposant au pouvoir en place. Les plaignants ont par ailleurs tenu à préciser que les biens immobiliers au centre du litige constituent un héritage de leur mère et non de leur père commun.

A priori, le litige familial dans lequel est impliqué Alain Ramaroson n'a aucun lien avec la politique. Bien que « l'affaire ait défrayé la chronique » comme le fait remarquer MATV, la majeure partie des médias est restée factuelle dans le traitement du sujet. L'attention a ainsi été focalisée sur la déclaration du Procureur général de la Cour d'Appel, concernant l'évolution du dossier. Aux micros de RADIO PLUS et de TV PLUS, Jacques Randrianasolo, a relevé des contradictions dans l'affaire. « La défense a présenté un testament dans lequel il est précisé que tous les biens laissés par Ramaroson seront légués à Charlotte Ratsimialy, sa seconde épouse et mère d'Alain Ramaroson, après son décès. Etant donné que le testament n'a subi aucune contradiction, Alain Ramaroson se trouve être l'héritier légal des biens » a-t-il expliqué. Le PGCA s'interroge par conséquent sur la logique de l'accusation contre Alain Ramaroson. « Pourquoi aurait-il besoin de présenter une lettre de procuration s'il s'avère être l'héritier légal ? » se demande-t-il d'où le lancement de l'enquête au fond. FREE FM est la seule station à avoir rapporté les soupçons des partisans du président du parti Masters, venus le soutenir en nombre au tribunal à Anosy. Ils craignent entre autres une manœuvre politique derrière la détention du politicien.

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Mirana RAZAFINDRAZAKA: mirana.razafindrazaka@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

